

C'est un très vieux édifice construit à l'ancienne façon ; et je suggérerais à l'honorable ministre de voir s'il ne pourrait pas fournir tous les avantages requis pour accommoder les personnes qui ont des affaires à la douane de Toronto où il se fait beaucoup de transaction. Vu toutes les améliorations qui s'accomplissent aujourd'hui à Toronto, je demanderais au Gouvernement, au lieu de continuer de dépenser de l'argent pour cet édifice, d'étudier l'opportunité de construire un nouveau bâtiment de l'Etat dans cette ville.

L'hon. M. FISHER : Je consulterai mon honorable ami le ministre des Douanes à ce sujet.

M. ARMSTRONG : Je voudrais demander à l'honorable ministre de m'expliquer ce que fait M. S. G. Curry à propos de ces édifices de Toronto.

L'hon. M. FISHER : Il remplit la fonction d'architecte surveillant et il reçoit une commission pour son travail.

M. ARMSTRONG : Quel est le montant de cette commission ?

L'hon. M. FISHER : M. Curry reçoit la commission ordinairement accordée à un architecte. Tout dépend du genre de travail qu'il faut exécuter.

M. ARMSTRONG : Cet homme doit-il surveiller en qualité d'architecte tous les bâtiments que l'Etat possède à Toronto ?

L'hon. M. FISHER : Pour la plupart.

M. ARMSTRONG : Il remplit la fonction de commis à ces travaux de même que celle d'architecte ?

L'hon. M. FISHER : Oui.

M. ARMSTRONG : En feuilletant le rapport de l'auditeur général, j'ai constaté que S. H. Curry a reçu en tout \$4,499.77.

L'hon. M. FISHER : L'an dernier.

M. ARMSTRONG : Comme commission pour différents travaux qu'on a fait exécuter à Toronto. Je crois qu'une explication s'impose ici.

L'hon. M. FISHER : A la page V-76, il y a une liste des ouvrages dont M. Curry a surveillé la construction ; on y indique aussi le montant de la commission qu'on lui a payée pour chacun de ces ouvrages. Je remarque dans la plupart de ces cas qu'on mentionne la valeur des travaux, et la commission est évidemment basée sur cette valeur.

M. ARMSTRONG : A la page V-77, je trouve qu'on a payé à M. Curry \$2,559.

L'hon. M. FISHER : C'est pour le même genre d'ouvrage.

M. ARMSTRONG : Supplémentaire ?

L'hon. M. FISHER : Je suppose.

M. W. F. MACLEAN.

M. ARMSTRONG : Dans ce cas, j'ai commis une erreur en parlant de \$4,499.77. Au lieu de ce montant, il semble que M. Curry a reçu \$7,459.35 ; on dirait que plus le coût de l'édifice est élevé, et que plus cet homme-là dépense d'argent, plus le montant de sa commission est augmenté.

L'hon. M. FISHER : C'est toujours ce qui arrive quand il s'agit de travaux d'architecture.

M. ARMSTRONG : Cela s'applique-t-il aussi aux surveillants des travaux ? Plus on pourra dépenser sur un édifice, plus forte sera la commission ; est-ce bien cela que je dois comprendre ?

L'hon. M. FISHER : Non, les plans ne sont pas préparés par lui, mais par les fonctionnaires du département ; l'entreprise est adjugée ici, et on lui demande de voir à l'exécution de la convention. Le prix est fixé avant qu'il ait les plans entre les mains, mais on lui accorde un pourcentage sur le coût de l'ouvrage exécuté sous sa surveillance. Voilà comment les choses se passent régulièrement quand il s'agit de payer un architecte ; les surintendants des travaux reçoivent généralement tant par jour.

M. ARMSTRONG : Certains de ces travaux ne sont pas exécutés à l'entreprise, mais sont sous la surveillance de ce fonctionnaire ; plus ce dernier dépensera d'argent plus la commission qu'il retirera sera élevée. Il semble avoir reçu \$7,459.35 pour le travail qu'il a exécuté ; c'est là sa commission quant à ces travaux.

L'hon. M. FISHER : Ces ouvrages n'ont pas été nécessairement exécutés au cours de cette année ; les seuls paiements qu'on a faits à M. Curry, d'après ce que je peux voir, se rapportent aux deux items de \$2,957 et \$2,958 respectivement.

M. ARMSTRONG : L'honorable ministre trouvera un certain nombre d'autres items tel que celui de \$95, mentionné à la page V-76, ainsi que d'autres paiements pour l'hôtel des postes de Toronto et des succursales de ce dernier bureau.

L'hon. M. FISHER : Ce sont les détails de cette facture qui sont tous compris sous les deux chiffres que j'ai mentionnés.

M. WILLIAM WRIGHT : Ne serait-il pas préférable d'employer quelqu'un qui recevrait des appointements déterminés ?

L'hon. M. FISHER : Cela dépendrait de la somme du travail à expédier. Dans une ville comme Toronto, nous avons besoin toute l'année des services d'un architecte, et s'il y avait beaucoup d'ouvrages de ce genre à faire exécuter, le système actuel coûterait moins cher, tandis que lorsqu'il s'agit de travaux peu considérables, la méthode actuellement en vigueur reviendrait à coûter plus cher.